



**République Française  
Département des Alpes- Maritimes  
Ville de TENDE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2022**

**Extrait du  
registre des délibérations du conseil municipal  
Session ordinaire du 9 avril 2022**

**L'an 2022 le neuf Avril à 17:00 , les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur convocation qui leur a été adressée le 05 Avril 2022, par le Maire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VASSALLO, Maire de Tende.**

**Étaient Présents :**

Jean-Pierre VASSALLO - Pierre Dominique DALMASSO - Myriam PASTORELLI - Marilene DALMASSO - Sébastien VASSALLO - Lucie MOULIN - Morgan MILANO - Jean-Charles QUERCIA - Marguerite CARBONI - Maryse CASTELLANI - Florent REYNAUD - Cyrille LEJA - Caroline FRANCA - Elise FERRARI - Patricia ALUNNO

**Pouvoirs :**

FRANCOISE VADA à Myriam PASTORELLI - Cédric BERGALLO à Elise FERRARI

**Absents excusés :**

Daniel VAISSIERE - Frédéric TRUC

**Madame Myriam PASTORELLI a été désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 2022\_46**

**Objet :ADMINISTRATION GENERALE- INITIATION DE LA PROCÉDURE DES FONDS BARNIER POUR UN NOUVEAU BIEN**

Monsieur le Maire expose à ses collègues que la tempête ALEX a détruit ou endommagé de nombreux biens sur la commune de Tende. Une partie de ces biens, soit parce qu'ils sont sinistrés soit parce qu'ils sont désormais fortement exposés au risque inondation peuvent potentiellement bénéficier d'une prise en charge dans le cadre des fonds BARNIER.

La commune, par délibération en date des 20 Mars 2021, 2 Juillet 2021, 10 Septembre 2021, 22 octobre 2021 et 14 janvier 2022 a engagé les démarches d'acquisition et de financement dans le cadre des fonds Barnier pour un certain nombre de biens. Monsieur le Maire propose de compléter cette liste par le bien suivant, potentiellement éligible au fonds Barnier:

AH 20: propriétaire : Mme. RISSO

*Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, décide :*

–Autorise le Maire à engager la procédure d'acquisition du bien listé ci-dessus dans le cadre de la procédure des fonds BARNIER

–Sollicite les financements de l'État et notamment la subvention relative au fonds Barnier pour cette acquisition

Autorise le Maire à poursuivre les démarches correspondantes et à signer tous actes et documents afférents.

***Adoptée à l'unanimité***

*Ainsi fait et délibéré, à Tende, les jour, mois et an susdits.*

*Pour copie conforme.*

Date de l'affichage, par extrait à la porte de la Mairie :